

La seconde vie du textile

Le Relais Gironde veut créer un centre pour trier les déchets textiles récupérés dans ses bornes.



Patrice Sarrazin dans le local, quai de Brazza, à Bordeaux. Deux jours par semaine, des jeunes en service civique à Unis-cité, travaillent bénévolement pour le Relais Gironde. PHOTO THIERRY DAVID

Le Relais Gironde est un inconnu qu'on croise presque tous les jours. Le logo bleu et rouge de cette entreprise d'insertion spécialisée dans la collecte du textile s'est propagé depuis deux ans dans tout le département. Sur les parkings de supermarchés, le long des axes fréquentés, sur les places publiques. Ce sont les endroits privilégiés où l'entreprise installe ses bornes blanches. On peut y déposer des vêtements usagés ou qu'on ne veut plus porter.

Arrivé en juin 2008 à Bordeaux, le Relais Gironde compte aujourd'hui 400 conteneurs sur le territoire girondin. Mille tonnes ont été récoltées en 2009, 3 000 sont attendues cette année. Encore une goutte d'eau par rapport à la quantité de textile qui part à la poubelle des déchets ordinaires.

1 300 emplois et 18 Relais

Le Relais a été créé il y a 25 ans à Bruay-la-Buissière dans le Pas-de-Calais, par Pierre Duponchel. Membre de la branche insertion de l'association Emmaüs, il fait rapidement travailler une cinquantaine de personnes pour la collecte de vieux textiles qui sont ensuite revendus. De nouveaux débouchés apparaissent comme le recyclage, la coupe pour des chiffons d'essuyage, la vente de vêtements à bas prix dans un réseau de friperies Ding Fring.

L'expérience du Pas-de-Calais fait des petits un peu partout en France dans les années 90. On compte 18 Relais en France aujourd'hui. Ils font travailler 1 300 personnes en insertion. Son statut est celui d'une entreprise à but socio-économique. Des antennes ont également été créées en Afrique (Burkina Faso, Sénégal, Madagascar).

En 2009, cette cheville ouvrière de l'économie sociale et solidaire a reçu le Prix de l'entrepreneur social. « Nous avons été dans ce cadre audités, raconte Patrice Sarrazin, responsable du Relais Gironde. Cette étude a souligné que nous étions à Bordeaux bien équipés, et que notre développement sur ces deux années d'activités nous offraient de bonnes perspectives d'avenir. »

Bientôt les bornes des Relais seront relookées.

50 emplois à la clé

Chaque Français jette en moyenne 12 kilos d'habits, chaussures et literie par an. Soit 700 000 tonnes à l'échelle du pays qui pourraient être potentiellement récupérables et recyclées. Les associations en collectent 100 000 tonnes pour l'instant.

Ces chiffres et la marge de progression du Relais Gironde rendent optimistes Patrice Sarrazin, le responsable de la structure. D'ici deux ans, l'entreprise veut ouvrir un centre de tri de déchets textiles de 4 000 mètres carrés dans l'agglomération bordelaise. Un projet qui va conduire la structure à déménager de son local actuel quai de Brazza à Bordeaux. Il pourrait employer jusqu'à 50 personnes en insertion.

Aujourd'hui, l'équipe de 13 personnes (dont deux encadrants) sillonne le département pour vider régulièrement les conteneurs. Les vêtements récoltés sont ensuite envoyés vers un autre Relais en région parisienne pour être triés.

« Avoir notre centre de tri nous permettra de tendre vers une autonomie économique », explique Patrice Sarrazin.

En partenariat avec les assos

Pour assurer l'activité des futures chaînes de tri toute l'année, cet ancien d'Emmaüs, espère encore installer une centaine de bornes supplémentaires sur le territoire girondin. Pour les implanter, le Relais Gironde passe aujourd'hui des conventions avec les communes ou des propriétaires de surfaces privées (comme les supermarchés). « ça ne leur coûte rien, dit-il. En contrepartie, nous nous engageons à collecter régulièrement les conteneurs. »

L'entreprise d'insertion travaille aussi au niveau local avec les associations, qui bien avant elle, faisaient déjà des collectes de vêtements. Elle y récupère les vêtements trop usés ou qui n'ont pu être donnés aux plus démunis. Une économie pour ces structures : la tonne de vêtements apportées en déchetterie leur coûtait 130 euros.

Derrière cette collecte, se profile la structuration d'une nouvelle filière à grande échelle. Depuis quelques mois, comme nous le faisons déjà pour l'électro-ménager, sur chaque habit acheté, une contribution environnementale textile de 0,01 euro est prélevée.

L'État la reverse aux opérateurs de tri dans ce domaine. 45 % du textile peut être recyclé, soit en balles de coton vendues aux entreprises qui s'en servent comme chiffons de nettoyage, soit en effilochage, soit en isolant thermique. 40 % peut être réemployé (en boutiques et en réexport en Afrique) et 15 % part à la poubelle.

Une friperie aussi en projet

Parallèlement à son centre de tri, le Relais Gironde compte aussi ouvrir une friperie à Bordeaux. « C'est une création à forte valeur ajoutée pour nous, explique Patrice

Sarrazin. Le but n'est pas de brader les vêtements mais de créer des emplois. » L'entreprise d'insertion sociale se distingue par cette démarche des entreprises caritatives.

« Pendant longtemps, donner ses vêtements usagés a été considéré comme un don, nous confiait cet été Marion Besse, responsable de la collecte, lors de l'installation de nouveaux conteneurs à Pessac. Avec le développement durable, cette notion a évolué. On parle plus aujourd'hui de déchets textiles. » Des déchets qui, s'ils aident aujourd'hui à favoriser la réinsertion par l'emploi comme le fait le Relais, risquent bien d'être plus en plus recherchés dans les années à venir.